



Poulin Retout & Associés

160 rue Montmartre

75002 PARIS

Tel. 01 55 80 70 20

ASSOCIATION HALLE SAINT PIERRE

Siège social : 2 Rue Ronsard 75018 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SARL au capital de 516 000 Euros - RCS Paris 454 008 996 - Code APE 6920Z – FR45454008996

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'Association HALLE SAINT PIERRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HALLE SAINT PIERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n° 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer

la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de

son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
POULIN RETOUT & ASSOCIES



Hubert POULIN
Associé - Commissaire aux comptes

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	4 311	4 311		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	336 089	318 176	17 913	19 821
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts	6 500		6 500	739
Autres immobilisations financières	552		552	552
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	347 605	322 487	25 118	21 265
STOCKS ET EN-COURS	105 061	63 564	41 497	68 382
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	105 028	63 564	41 464	66 966
Avances et acomptes sur commandes	33		33	1 416
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	337		337	516
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	6 195		6 195	7 629
Charges constatées d'avance	42 766		42 766	32 369
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	899 178		899 178	598 090
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 053 538	63 564	989 974	706 987
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écart de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 401 143	386 051	1 015 092	728 252

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	178 726	176 287
Excédent ou déficit de l'exercice	145 639	2 440
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	324 366	178 726
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		121
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	324 366	178 847
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	408 499	329 735
TOTAL PROVISIONS (III)	408 499	329 735
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	430	377
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 354	98 819
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	175 395	109 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 169	10 643
Produits constatés d'avance	878	
TOTAL DETTES (IV)	282 226	219 670
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 015 092	728 252

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens	971 219	861 986
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	599 740	468 126
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	350 121	350 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 996	163 372
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 925 080	1 843 484
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	478 568	435 542
Variation de stocks	29 167	-5 891
Autres achats et charges externes	336 203	382 362
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	50 749	55 990
Salaires	600 621	691 961
Cotisations sociales	203 645	250 530
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 413	9 170
Dotations aux provisions	41 000	24 586
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	6	11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 744 372	1 844 262
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	180 708	-778
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3	3
Autres intérêts et produits assimilés	2 908	2 870
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 911	2 873
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		80
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		80
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 911	2 793
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	183 619	2 015
Produits exceptionnels (V)		425
Charges exceptionnelles (VI)	37 979	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-37 979	425
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 927 991	1 846 782
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 782 351	1 844 342
EXCÉDENT OU DÉFICIT	145 639	2 440
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	379 600	379 600
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	379 600	379 600
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	379 600	379 600
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	379 600	379 600

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 015 091,55 €**.

Le résultat net comptable est un **bénéfice** de **145 639,48 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Au cours de l'exercice 2025 la Halle Saint-Pierre a présenté trois expositions : Gilbert PEYRE du 11 septembre 2024 au 31 juillet 2025; L'art brut d'Iran du 12 février 2025 au 14 août 2025 et l'étoffe des rêves à partir du 12 septembre 2025.

Ces expositions ont permis de réaliser 588 940 euros de recettes.

Par ailleurs la Halle Saint-Pierre doit recruter un nouveau directeur/directrice la décision a été prise en avril 2025 et le recrutement décalé à la rentrée scolaire 2026.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2023-03 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2023-03 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks est égale à 100% du prix des catalogues relatifs à des expositions terminées depuis 2 ans et plus, et à 80% pour ceux dont l'exposition s'est terminée il y a plus de 6 mois.

le montant provisionnable des livres est de 80% de la valeur des ouvrages en stock depuis plus de 3 mois et parus depuis plus de 12 mois, puis porté à 100 % de la valeur des ouvrages en stock et parus depuis plus de 2 ans.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

le règlement ANC n°2023-03, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, modifie divers règlements ANC en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Il modifie notamment la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique de transfert de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'association Halle Saint Pierre pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce nouveau règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	4 311			4 311
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	80 751			81 789
Autres immobilisations corporelles	252 950			254 300
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	153			153
Prêts	739			6 500
Autres immobilisations financières	552			552
TOTAL	339 456			347 605

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			1 430			1 430
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			2 881			2 881
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			72 505	2 607	209	74 904
Autres immobilisations corporelles			241 375	1 898		243 273
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			318 191	4 505	209	322 487

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	67 229	116	3 781	63 564
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	67 229	116	3 781	63 564

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Précisions sur les stocks et en-cours

Stocks et en-cours	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières		
En-cours de production (biens et services)		
Produits finis		
Marchandises	105 028	134 195
TOTAL	105 028	134 195

Dépréciations des stocks et en-cours	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières		
En-cours de production (biens et services)		
Produits finis		
Marchandises	63 564	67 229
TOTAL	63 564	67 229

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours	Montant
Matières premières	
En-cours de production (biens et services)	
Produits finis	
Marchandises	
TOTAL	

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts	6 500	6 500		
Autres immo. financières	552	552		
Clients douteux				
Autres créances clients	337	337		
Personnel et comptes rattachés	450	450		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	618	618		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	5 127	5 127		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	42 766	42 766		
TOTAL	56 351	56 351		
Prêts accordés en cours d'exercice	8 200			
Rembours. obtenus en cours d'exercice	2 439			
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	42 766	
TOTAL	42 766	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	176 287	2 240			178 527
Excédent ou déficit de l'exercice	2 240	- 2 240	145 639		145 639
TOTAL	178 527		145 639		324 166
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	121			121	
Provisions réglementées					
TOTAL	121			121	
TOTAL GÉNÉRAL	178 648		145 639	121	324 166

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour engagement retraite	329 735	40 785			370 520
Provision pour restructuration		34 205			34 205
Provision pour gors entretien		3 775			3 775
TOTAL	329 735	78 765			408 500

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	430	430		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	104 354	104 354		
Personnel et comptes rattachés	91 875	91 875		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	70 188	70 188		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	4 486	4 486		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 846	8 846		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 169	1 169		
Produits constatés d'avance	878	878		
TOTAL	282 226	282 226		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		350 000				350 000
Subventions d'investissement						
TOTAL		350 000				350 000

La Halle Saint-Pierre a reçu une subvention de fonctionnement de la ville de Paris de 350 K € au titre de l'exercice 2025. La convention à une durée d'un an et peut être renouvelée.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	5 200	
Afférents aux services autres		
TOTAL	5 200	

Contributions volontaires en nature

Depuis 2012, la Halle Saint Pierre ne paye pas de loyer à la Mairie de Paris pour les locaux qu'elle occupe rue Ronsard suite à la réduction de sa subvention de fonctionnement.

En 2022 une convention d'occupation temporaire (2022- 2025) a été établie et valorise l'avantage en nature à 379 600€. Ce montant a été comptabilisé dans les comptes de classe 8

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions	370 520						

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens,	7
Cadres et ingénieurs	1
Agents de maîtrise	10
TOTAL	18

Les 3 rémunérations les plus élevées représentent un total annuel brut de 174 054€

Engagement en matière de pensions et retraites

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	225 385
60 à 64 ans	1 à 5 ans	86 374
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 720
45 à 54 ans	11 à 20 ans	43 465
35 à 44 ans	21 à 30 ans	4 497
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 078
TOTAL		370 519

L'association provisionne les engagements de retraite sur la base du salaire moyen des 12 mois de l'année 2024, avec une majoration de 45% au titre des cotisations sociales.

Hypothèses de calculs retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans (contre 62 ans en 2022)
- turn over faible 0,63% (pas de changement)
- taux d'augmentation 3,54% (contre 2,4% en 2024)
- taux d'actualisation 3,96% (contre 3,38% en 2024)
- taux de CS 45

CABINET BRICE RENAUD

SIREN : 912960192

11 AVENUE DU PARC BORELY, 13008 MARSEILLE